

*JOURNAL DES MEMBRES*



# *LEGION ROYALE CANADIENNE*



**LÉGION ROYALE CANADIENNE**, Manège Militaire Gén. Jean Victor Allard,  
574, rue St-François Xavier, C.P. 543, Trois-Rivières, Québec, G9A 5H5

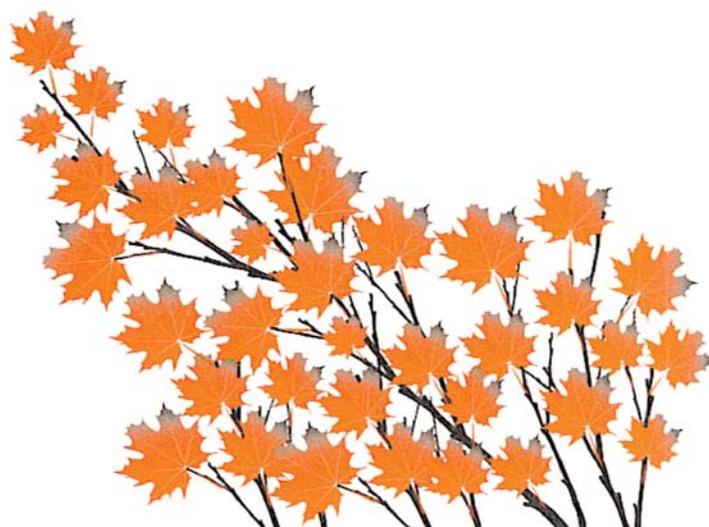
*“ DISTRIBUÉ GRATUITEMENT AUX ANCIENS COMBATTANTS ”*

*MARS 2012*

*VOLUME 6 No : 1*



*ILS NE VIEILLIRONT PAS  
COMME NOUS QUI LEUR  
AVONS SURVÉCU;  
ILS NE CONNAÎTRONT  
JAMAIS L'OUTRAGE  
NI LE POIDS DES ANNÉES.  
QUAND VIENDRA L'HEURE  
DU CRÉPUSCULE  
ET CELLE DE L'AUREORE,  
NOUS NOUS SOUVIENDRONS D'EUX*



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Président

**BRUNEAU Pierre**, Tél: (819) 295-3173  
pierre.bruneau@sympatico.ca

### 2e Vice-Président

**SAMSON Pierre** Tél: (819) 694-0412  
piersam1@videotron.ca

### Secrétaire

**PICARD Gérald** Tél: (819) 378-7640  
gerald.picard@cgocable.ca

### Officier Relations Publiques

**PINARD Jules**, Tél: (819) 379-1662  
julespinard1@sympatico.ca

### Officier des Effectifs

**COUTURIER Jean-Paul**, Tél: (819) 375-8858  
jean.couturier@cgocable.ca

### Porte-Drapeau

**DUGRÉ Claude**, Tél: (819) 375-3639

### 1er Vice-Président

**COUTU Florent**, Tél: (819) 379-5612  
fcoutu@hotmail.com

### 3e Vice - Président

**BRIDGES Percy** Tél: (819) 379-6329  
percy.bridges@cgocable.ca

### Trésorier

**AUBERT André**, Tél: (819) 378-5543  
andre.aubert@tr.cgocable.ca

### Officier Entraide

**SÉVIGNY Mario**, Tél: (819) 375-2667  
mario-sevigny@videotron.ca

### Sergent d'Armes

**BOLDUC Jacques**, Tél: (819) 374-0904

### COMITÉ DU JOURNAL:

#### Collaborateurs:

**André Aubert, Pierre Bruneau,**

#### 4 Tirages par année:

# exemplaires -

#### Distribution du Journal

Membres en règle,

Responsables SQ, SM, GRC,

ENPQ, IPA, APPQ, APRSQ et

Commanditaires

**Abonnement annuel** : \$ (AD)

#### **Dons acceptés**

#### Publicité pour un an

Coût : (AD)\$

### DEMANDE D'ADHÉSION :

( à compléter en lettres moulées)

\_\_\_ Nouveau membre, \_\_\_Renouvellement, \_\_\_ Changement d'adresse

NOM: \_\_\_\_\_ PRÉNOM: \_\_\_\_\_

RANG: \_\_\_\_\_ MAT: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : ( ) -

MILITAIRE: Retraité\_\_ Actif\_\_ Cadet\_\_ Autres \_\_\_\_\_

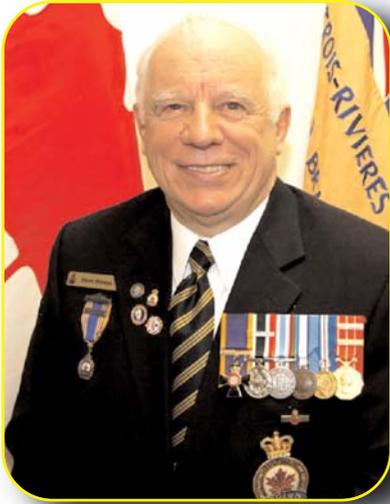
POLICIER: Retraité\_\_ Actif\_\_ SQ\_\_ SM\_\_ GRC\_\_ Autres \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE: 19\_\_/\_\_/\_\_ DATE DE RETRAITE: 20\_\_/\_\_/\_\_

**Faire parvenir votre contribution de 40.00\$ à :Jean-Paul Couturier, Manège Militaire, Gén. J. Victor Allard, 574 St-François Xavier C.P. 543, Trois-Rivières, Qc G9A 5H5**

**Libellez votre chèque à l'ordre de: Légion Royale Canadienne, Filiale 35**

## MOT DU PRÉSIDENT



Chers amis bonjour,

Nous avons eu une réunion de l'exécutif lundi le 13 février dernier. Je me suis senti chanceux de participer à cette agréable rencontre. Nos discussions au début du développement d'un site Internet pour la Filiale et, la collaboration de chacun était remarquable. Nous avons vécu un autre beau moment encore... c'était plaisant. Nous progressons ensemble.

Que dire de notre déjeûner de Filiale du premier vendredi du mois (3 Février) chez Théo! S'en est suivie notre excitante rencontre au salon de quilles de Francheville, complétée par un buffet au Radisson. Vous étiez contents, de toute évidence et, je remercie encore les organisateurs de cette belle activité les camarades **Percy Bridges** et **Gabriel Deshaies**.

Continuons à nous soutenir et. acceptons cette chance que nous avons de partager de beaux moments ensemble.

**Pierre Bruneau, Président**  
**Filiale No : 35**

### FONDS DU COQUELICOT

Vous avez besoin d'aide ou vous connaissez quelqu'un qui en a besoin, laissez-le nous savoir. Tous les dossiers seront traités confidentiellement et rapidement. Une aide ponctuelle que votre Légion place à votre disposition.

**Mario Sévigny**, officier d'entraide,  
( 819 ) 375-2667  
[mario-sevigny@videotron.ca](mailto:mario-sevigny@videotron.ca)

**Pierre Samson**, 2e vice-président,  
Responsable du Fonds du Coquelicot,  
( 819 ) 694-0412  
[piersam1@videotron.ca](mailto:piersam1@videotron.ca)



**MARIO SÉVIGNY**



**Pierre Samson**

### DEMANDE DE MATÉRIEL ( Légion )

Le camarade **Robert Auger** est le membre désigné de la Légion Royale Canadienne, filiale 35, pour vous procurer et vendre du matériel de la Légion tel qu'indiqué dans le catalogue qu'il possède et à votre disposition.

Vous pouvez le rejoindre en tout temps à son domicile, par Internet ou lors de différentes activités tenues par votre filiale.

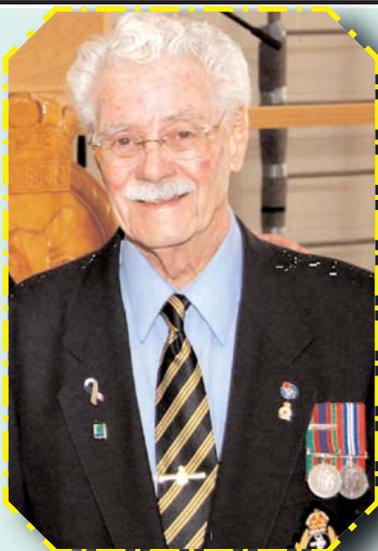
Voici ces coordonnées;      3400 rue Louis Pasteur, apt. 711  
Trois-Rivières, Québec, G8Z 4G6  
Tél : ( 819 ) 379-4503

Adresse courriel :      [bobauger@cgocable.ca](mailto:bobauger@cgocable.ca)



**ROBERT AUGER**

## CONNAISSEZ - VOUS CE LÉGIONNAIRE



**RAY CHARLES KONRAD**

Nous avons le plaisir de vous présenter notre camarade **Ray Konrad**. Ray s'est originalement enrôlé dans la légion en 1946 mais, pour des raisons familiales a dû quitter en 1960. Toutefois, il nous rejoint à nouveau en 2008.

Ray voit le jour en 1926 à Trois-Rivières et poursuit ses études au Three Rivers High School où, il gradue en 1942. Il commence à travailler immédiatement pour la Canada Iron tout en faisant parti du Régiment de Trois-Rivières durant les années 1942, 1943. En 1944, il s'enrôle dans la marine canadienne puis servira sur les bateaux **HMCS Toronto** et **HMCS Sioux** sur les océans Atlantique et Pacifique jusqu'à sa libération en mars 1946. Il retourne au Régiment de Trois-Rivières en 1955 comme policier militaire pour une période de quatre(4) ans.

Suite à sa libération, il retourne travailler pour la Canada Iron pendant une période de deux(2) ans pour ensuite se rendre travailler à la St-Lawrence Corporation durant sept(7) ans. Il fait un stage de deux(2) ans à Toronto avec la Steel Corporation, et revient travailler à la St-Lawrence Corporation pendant trente(30) ans pour prendre une retraite bien méritée en janvier 1991.

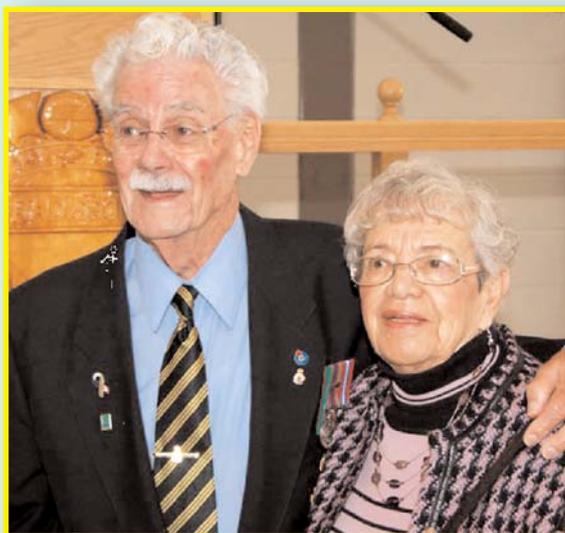


Le 2 Mai 2010, la Légion Canadienne, Filiale 35, en partenariat avec le **HMCS Radisson**, honore ses vétérans marins de la deuxième guerre mondiale(1939-1945) en érigeant une plaque à l'entrée du HMCS Radisson. En cette même occasion, chaque vétéran voit un chêne planté en son honneur.



Ray a toujours été un grand sportif pratiquant le canot dont, il a gagné le championnat de l'Est du Canada. Il a joué au hockey, fait du ski, de la natation et pratique encore son sport préféré... le golf. Sport qu'il a pratiqué avec son épouse pendant vingt (20) ans en Floride.

Ray est marié à **Carmen Brouillard** depuis 1948. Carmen fit carrière au gouvernement fédéral. Ils ont eu quatre(4) enfants: **Christine, Karl, Linda** et **Louise**. Christine fit une carrière militaire dans la force navale en communication pendant vingt (20) ans. Karl l'a suivi pour une période de dix(10) ans mais, comme métallurgiste travaillant sur les avions à Moose Jaw et Bagotville.



Linda et Louise font carrière dans le domaine privé.

Ray et Carmen sont les grands-parents de trois(3) petits-enfants et, ont cinq (5) arrière petits-enfants.

Voilà, vous connaissez mieux à présent notre camarade Ray.

## ÉPINGLETTES de SERVICES et PANIERS DE NOEL

Au cours du mois de décembre dernier, un peu avant Noël, les membres de la Légion Royale Canadienne, Filiale No:35 se sont réunis au restaurant Normandin pour un déjeuner afin de planifier la remise des Paniers de Noel à nos vétérans sous la supervision du camarade **Jean-Paul Couturier**. À cette occasion, il fut décidé de remettre des épinglettes de services à certains vétérans.



M. **Albert Bergeron** 60 ans à la Légion.



M. **Roger Linteau** 30 ans à la Légion



M. **Pierre Normand** 20 ans à la Légion



Le Président **Pierre Bruneau** avec Mme **Fernande Massicotte** pour ses dix (10) ans à la Légion, accompagné du 2e Vice-Président **Florent Coustou**.



Le camarade **Pierre Samson** avec à gauche le camarade **Armand LeNabec** et à droite le camarade **Marcel Auger** frère de **Robert** également membre de la Filiale No: 35



La camarade **Jeanne d'Arc Proulx** remettant l'épinglette de 30 ans de service à la Légion à Mme **Marie-Paule Pronovost** et, un panier de Noel à la camarade Mme **Pauline Coulombe**.



# TOURNOI DE QUILLES

Encore cette année, la Filiale No: 35 de la Légion Royale Canadienne a tenu son événement du tournoi de quilles, le samedi 11 février 2012, à la Salle de quilles De Francheville de Trois-Rivières. Les deux organisateurs de ce tournoi, les camarades **Percy Bridges** et **Gabriel Deshaies** étaient très heureux d'accueillir quelques soixante-quatre(64) participants(membres et amis(es)). Le tournoi fut clôturé par un succulent repas à la base navale du **NCSM Radisson**. L'équipe gagnante de la journée était composée de; **Claude Dugré, Hélène Pothier, Gilles Boisselle, Georgette Désilets, Pierre Bonneau** et **Nicole Rheault**. Une source nous dit que le camarade **Robert "Bob" Auger** a fait un pointage de " 54 " lors d'une partie.

Voici en photos les participants(tes) à cet événement...



## NOUVELLES

**west-jet :** Les Vétérans des FC ont droit à une exemption de l'honoraire de bagages avec West.Jet pourvu qu'ils ont en leur possession leur ND1 75 ou FC 75 (Fiche de Service) avec eux et présentent celle-ci à l'agent de West.Jet, à l'enregistrement. Ceci leur permettra d'enregistrer un deuxième bagage sans avoir à payer l'honoraire de 20.00 \$.

Veillez prendre note que les honoraires d'excédent de poids s'appliqueront encore si leurs bagages pèsent plus de 50lbs et, tous bagages additionnels (3ième bagage ou plus) seraient aussi soumis à des honoraires.

**Informations Florent Coutu**



Le vendredi 17 février dernier, en compagnie du camarade **Pierre Samson**, responsable du Comité de Coquelicot, les camarades **Pierre Bruneau**, **Benoît Gonthier**, **Robert Auger**, **Percy Bridges**, **Claude Dugré** et **André Aubert** se sont rendus à Louiseville par aller rencontrer les cadets du Corps de Cadets 2931. Cette initiative du camarade Samson avait pour but de remettre un chèque afin de les remercier de leur dévouement lors de la dernière Campagne du Coquelicot 2011.



### DEMANDE D'INFORMATIONS:

Lors de mon périple l'an passé (septembre) avec les compagnons d'une Terre à l'Autre, j'ai fait la connaissance à Maldegem/Adegem d'un membre du Comité ASBL Belgique-Canada M. **Jean Thant**, qui réside en Belgique, un amateur de photographie tout comme moi. Nous avons échangé beaucoup lors de notre rencontre au bivouac de notre camarade **Maurice Robens**, président de la Filiale Franco-Belge et, j'ai continué les échanges à mon retour au Canada.

M.Thant me faisait part que, lorsqu'il était jeune, un officier canadien du nom de **Kimbell Russell** qui était membre du **Princess Louise Dragoon Guards**, avait résidé chez ses parents pendant trois semaines après qu'il eut combattu en Italie et Pays-Bas. D'après les recherches effectuées par M. Thant cet officier serait décédé en 1972 et était originaire de Colombie-Britannique. Il aimerait pouvoir retracer des membres de sa parenté ou famille. Notre président **Pierre Bruneau** m'a donné certains renseignements que je lui ai transmis. Si quelqu'un aurait des informations bien vouloir me les communiquer et je me chargerai de les transmettre à qui de droit.

### Camarade André Aubert



## NOUVELLES



Le 8 février dernier, nous apprenions le décès du camarade **Jean-Guy Smith** à l'âge de quatre-vingt et un(81) ans au Centre d'hébergement Saint-Augustin de Beauport. Il était membre de la Légion Royale Canadienne, Filiale No:35 depuis cinquante-six(56) ans.

Il laisse dans le deuil outre son épouse **Pierrette Dubord**, ses enfants **André, Linda, Sylvie** et **Alain**.

Les membres de la Filiale No:35 désirent offrir aux familles éprouvées leurs plus sincères condoléances.

Mme **Lucie Aubuchon**, adjointe de bureau à la Légion Royale Canadienne Direction Provinciale du Québec à Montréal, informait le 13 février dernier le camarade **Pierre Samson** à l'effet que l'affiche de **Justine Bellefeuille**, de Trois-Rivières, catégorie noir et blanc sénior avait été choisie pour représenter le Québec au National.

Les oeuvres gagnantes au Québec ont été envoyées à Ottawa pour le choix final.

Félicitations à Justine et, les membres de la Filiale No: 35 te souhaite...**BONNE CHANCE**



### UN PEU D'HISTOIRE:

Notre 1er vice-président, le camarade **Florent Coutu** est un passionné de lecture et de recherches. Voici ce qu'il a trouvé concernant la Filiale No:35...

THE ST. MAURICE VALLEY CHRONICLE, THREE RIVERS, QUE., THURSDAY, FEBRUARY 20th., 1947

### Three Rivers Branch 35 Calls Special General Meeting For Wednesday Evening, February 26th.

Over six hundred Legionnaires and their guests attended the annual dance of Three Rivers Branch 35 of the Canadian Legion, B.E. S.L., which was held on Saturday evening in the Armouries. The hall was decorated with the flags of the three armed services and an excellent orchestra was present to provide the music.

During the evening President Roland Gauthier, of the Three Rivers branch, presented a certificate of honour and the past-president's medal to Pierre Chevalier in recognition of his excellent work in behalf of the Canadian Legion in Three Rivers.

It was announced this week that a special general meeting of the Three Rivers Legionnaires has been called for Wednesday evening next, February 26th. at 7.20 p.m. to be held in the Branch headquarters on Notre Dame street. All members of Branch 35 are requested to be present to

(Turn to page eight, please)

### TRADUIT DU «ST- MAURICE VALLEY CHRONICLE » DE TROIS-RIVIÈRES, DATÉ DU 20 FÉVRIER 1947

La Filiale No: 35 de Trois-Rivières convoque une assemblée générale spéciale en soirée le 26 février,

Plus de six cent(600) légionnaires et leurs invités ont participé à la danse annuelle de la filiale 35 de la Légion qui a eu lieu samedi dernier au manège militaire. La salle était décorée des drapeaux des trois services militaires, et un excellent orchestre faisait danser la foule.

Durant la soirée, le président **Roland Gauthier** a présenté un certificat honorant le président sortant **Pierre Chevalier** pour son excellent travail auprès de la filiale de Trois-Rivières. Il en profite pour annoncer une assemblée générale spéciale pour mercredi le 26.

# AMÉLIORATIONS CHARTE des ANCIENS COMBATTANTS



## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE LE POINT DE VUE DE LA LÉGION

### LES AMÉLIORATIONS À LA NOUVELLE CHARTE DES ANCIENS COMBATTANTS VOUS AFFECTENT-ELLES?

LA LOI AMÉLIORANT LA NOUVELLE CHARTE DES ANCIENS COMBATTANTS

À partir du 3 octobre 2011, le Gouvernement a mis en œuvre de nombreuses modifications à la *Loi améliorant la Nouvelle Charte des Anciens combattants*, offrant des améliorations au soutien offert aux vétérans blessés ou malades. Ces améliorations sont la réponse du Gouvernement du Canada aux préoccupations soulevées par les Anciens combattants, leurs familles, la Légion royale canadienne, autres groupes d'Anciens combattants, groupes consultatifs et comités parlementaires.

#### Ces améliorations comprennent:

- améliorer l'accès à l'allocation pour déficience permanente et à l'allocation d'incapacité exceptionnelle aux vétérans grièvement blessés ou malades;
- verser un nouveau supplément mensuel (imposable) de 1 000 \$, à vie, aux vétérans les plus grièvement blessés ou malades et incapables de reprendre un emploi convenable et rémunéré;
- offrir des choix flexibles de paiements de l'indemnité d'invalidité; et
- le règlement, qui régit la Nouvelle Charte des Anciens combattants, a aussi été modifié afin d'établir à 40 000 \$ par année, avant impôt, le revenu du vétéran blessé ou malade qui reçoit l'allocation pour perte de revenus pendant qu'il est en réadaptation, ou jusqu'à l'âge de 65 ans s'il est incapable de reprendre un emploi convenable et rémunéré.

#### Amélioration de l'accès à l'allocation pour déficience permanente et à l'allocation d'incapacité exceptionnelle

Lorsque la Nouvelle Charte des Anciens combattants est entrée en vigueur en 2006, elle présentait certaines lacunes imprévues par rapport à la *Loi sur les pensions* qui régissait auparavant les services pour les Anciens combattants et vétérans. Par conséquent, plusieurs vétérans grièvement blessés n'étaient admissibles ni à la nouvelle allocation pour déficience permanente en vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants, ni à l'allocation d'incapacité exceptionnelle en vertu de la *Loi sur les pensions*.

Le Ministère des Anciens Combattants communique avec les vétérans dont la demande à l'une ou l'autre de ces allocations a été refusée en vertu des anciennes règles et qui y sont admissibles en vertu des nouvelles. On leur offrira la possibilité de présenter une nouvelle demande.

Les vétérans qui sont de l'opinion d'être admissibles à l'allocation pour déficience permanente ou l'allocation d'incapacité exceptionnelle, en raison des améliorations, sont priés de communiquer avec ACC pour faire une demande.

#### Nouveau supplément mensuel de 1 000 \$ pour les vétérans blessés grièvement et de façon permanente

Les vétérans grièvement blessés qui reçoivent l'allocation pour déficience permanente et qui sont incapables de reprendre un emploi convenable et rémunéré recevront un montant additionnel (imposable) de 1 000 \$ par mois pour le reste de leur vie. Cette somme s'ajoutera aux autres sources de revenus qu'ils pourraient obtenir, notamment un revenu minimum de

40 000 \$ par année, avant impôt, grâce à l'allocation pour perte de revenus.

Les vétérans admissibles à ce nouveau supplément doivent en faire la demande. ACC s'apprête à communiquer avec les vétérans à qui il verse une allocation pour déficience permanente et qu'il considère être grièvement blessés.

#### Choix de modes de paiement de l'indemnité d'invalidité

L'indemnité d'invalidité est un montant accordé en guise de compensation des effets non économiques liés à une blessure ou une maladie, comme la douleur et la souffrance. Elle s'ajoute à d'autres sources de revenus, dont l'allocation mensuelle pour perte de revenus et l'allocation pour déficience permanente qui, elles, sont versées en guise de compensation des répercussions économiques permanentes causées par une blessure ou une maladie.

Auparavant, les vétérans et les membres des FC qui recevaient une indemnité d'invalidité n'avaient qu'un seul choix de mode de paiement : un montant forfaitaire. Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi améliorant la Nouvelle Charte des Anciens combattants*, ils ont le choix d'autres modes de paiement, les voici:

- des paiements annuels égaux étalés sur le nombre d'années de leur choix (avec intérêts);
- une partie en paiement forfaitaire, et le reste en paiements annuels étalés sur le nombre d'années de leur choix (avec intérêts); ou
- un seul paiement forfaitaire.

De plus, à tout moment, les vétérans qui le souhaitent peuvent demander à changer les paiements annuels et recevoir le solde de leur indemnité en un seul paiement forfaitaire.

Tous les nouveaux requérants obtenant une décision favorable d'indemnité d'invalidité de 5 % ou plus recevront un formulaire avec nouvelles options de paiements.

#### Garantie d'un revenu annuel minimum au titre de l'allocation pour perte de revenus

En plus des changements énoncés précédemment, un autre changement a été apporté au règlement qui régit la Nouvelle Charte des Anciens combattants afin de garantir un revenu annuel minimum, avant impôt, de 40 000 \$ aux vétérans qui reçoivent l'allocation mensuelle pour perte de revenus.

Anciens Combattants Canada recalculera la Compensation pour perte de revenus de tous les destinataires admissibles qui reçoivent à présent une prestation, basée sur les nouvelles dispositions. On s'attend à ce que cette action prendra de quatre (4) à six (6) semaines pour que les prestations tiennent compte des nouveaux taux.

Si vous avez des questions ou désirez de l'information additionnelle sur les améliorations, veuillez communiquer avec un Officier d'Entraide de direction, ou composez, sans frais, le: 1-877-534-4666.

## TAUX DES PENSIONS POUR 2012

# AUGMENTATION DES TAUX DES PENSIONS POUR 2012

En 2012, Anciens Combattants Canada (ACC) a augmenté de 2,8 p. 100 les pensions, indemnités et allocations versées en vertu de la *Loi sur les pensions*. ACC règle le taux des pensions d'invalidité et des allocations le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Le montant est fondé sur l'indice des prix à la consommation conformément à la *Loi sur les pensions*.

### PENSIONS D'INVALIDITÉ

L'importance de l'invalidité s'exprime en pourcentage, l'invalidité totale étant évaluée à 100 p. 100. Quand une invalidité donnant droit à une pension est évaluée à moins de 100 p. 100, la pension est proportionnellement moindre. Les taux figurant ci-dessous sont des exemples des pensions mensuelles de 2012.

	Évaluation de 100 %	Évaluation de 50 %	Évaluation de 10 %
Pensionné célibataire	2 547,47 \$	1 273,74 \$	254,75 \$
Pensionné marié	3 184,34 \$	1 592,18 \$	318,44 \$
Pensionné, conjointe, un enfant	3 515,51 \$	1 757,77 \$	351,56 \$
Pensionné, conjointe, deux enfants	3 757,52 \$	1 878,77 \$	375,76 \$
Pensionné, conjointe, trois enfants	3 948,58 \$	1 974,30 \$	394,87 \$

Le pensionné dont l'invalidité est évaluée à moins de 5 p. 100 reçoit un seul versement.

Un pour cent	822,50 \$
Deux pour cent	1 644,99 \$
Trois pour cent	2 467,51 \$
Quatre pour cent	3 290,00 \$

### PENSION DE SURVIVANT

	Taux maximal Évaluation de 50 à 100 %	Évaluation de 10 %
Survivant sans personne à charge	1 910,60 \$	159,22 \$
Survivant, un enfant	2 572,94 \$	175,78 \$
Survivant, deux enfants	3 056,96 \$	197,88 \$
Survivant, trois enfants	3 439,08 \$	197,43 \$
Orphelin, premier enfant	662,34 \$	16,56 \$
Orphelin, deuxième enfant	484,02 \$	12,10 \$
Orphelin, chaque enfant de plus	382,12 \$	9,55 \$

### ALLOCATIONS MENSUELLES VERSÉES CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES PENSIONS

	Des moins de	Pas plus de
Allocation d'incapacité exceptionnelle	449,54 \$	1 348,57 \$
Allocation pour soins	269,79 \$	1 685,67 \$
Allocation vestimentaire	21,19 \$	191,01 \$

### INDEMNITÉS D'INVALIDITÉ

Les indemnités d'invalidité peuvent n'être versées qu'une seule fois d'après la *Loi sur les mesures de réversion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes*, communément appelée la nouvelle Charte des anciens combattants.

100 % ou prestation de décès	50 %	10 %
293 308,42 \$	146 654,21 \$	29 330,84 \$

### ALLOCATIONS DE DÉPLACEMENT

Il se peut qu'ACC paie le déplacement et l'hébergement d'un pensionné, ou d'une personne y ayant droit, qui se rapporte à une audience ou qui reçoit des traitements ou des soins de santé dans le cadre du Règlement

sur les soins de santé pour anciens combattants. Les taux sont établis en octobre de l'année précédente et varient d'un endroit du pays à l'autre. Les taux suivants sont les taux actuellement en vigueur.

Déplacement	Cents au kilomètre
Saskatchewan	47,5
Manitoba	49,0
Columbia-Britannique, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard	52,0
Alberta, Nouvelle-Écosse	53,0
Terre-Neuve-et-Labrador	55,0
Ontario	57,0
Québec	59,0
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut	61,5
Yukon	63,5

Sans reçu, on rembourse 10 \$ au maximum pour les frais de déplacement local par autobus, métro ou tramway. Les coûts dépassant 10 \$ nécessitent un reçu.

Repas	Déjeuner	Dîner	Souper	Total
Toutes les provinces	15,35 \$	14,60 \$	40,30 \$	70,25 \$
Yukon et Alaska	15,35 \$	19,75 \$	47,45 \$	82,55 \$
Territoires du Nord-Ouest	21,55 \$	20,75 \$	52,50 \$	94,80 \$
Nunavut	20,90 \$	29,55 \$	63,90 \$	114,35 \$

### HÉBERGEMENT

Les dépenses permises pour les nuitées lors de l'attente d'un examen ou d'un traitement médical ne devraient pas dépasser le taux maximal à l'hôtel le plus coûteux de la région figurant dans le *Répertoire des hôtels pour les employés du gouvernement*.

### PROGRAMME D'AUTONOMIE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les taux suivants sont ceux des avantages et des menus dépenses personnelles conformément au Programme d'autonomie des anciens combattants, lequel est conçu pour aider les anciens combattants âgés à vivre chez eux le plus longtemps possible.

	Taux maximal
Entretien du foyer	9 991,00 \$ par année
Entretien du terrain	1 394,09 \$ par année
Service de transport	1 394,09 \$ par année
Soins ambulatoires	1 161,75 \$ par année
Modifications domiciliaires	5 716,19 \$ par résidence principale
Soins intermédiaires	139,97 \$ par jour

### ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET ALLOCATIONS DE GUERRE POUR LES CIVILS

Les allocations aux anciens combattants et les allocations de guerre pour les civils versées aux clients à faible revenu sont ajustées trimestriellement les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre. Les taux suivants sont les taux mensuels maximaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier.

Versement mensuel maximal	
Célibataire ou survivant	1 381,56 \$
Célibataire et aveugle	1 435,61 \$
Marié	2 095,33 \$
Marié et aveugle ou dont le conjoint est aveugle	2 149,20 \$
À ajouter pour chaque enfant à charge	230,90 \$
Chaque orphelin	691,93 \$

Si vous pensez avoir droit à un avantage relié au service militaire, demandez à votre filiale de communiquer avec un agent d'entraide de la Direction nationale ou de votre division. **RL**

# What does Québec want?

Le Canada se lance dans un branle-bas de combat pour célébrer le 200<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1812 et ça va être des célébrations nationales, importantes. Je me suis mis à penser, ça y est, les Anglais vont se péter les bretelles, nous parler de patriotisme et de Laura Secord. On va nous dire que ce fut le début de la nation canadienne. Le gouvernement Harper va faire plaisir à ses électeurs.

Mais voilà que tout à coup je me mets à penser qu'il faudrait que nous aussi on se rappelle les hauts faits d'armes de Charles de Salaberry. Avec son armée de 1400 hommes, il a défait une force d'invasion de 4000 Américains et remporté une victoire éclatante. Nous avons nous aussi participé à cette guerre de 1812, à la bataille de Châteauguay, en octobre 1813. Pour nous, cependant, ce n'était qu'une autre victoire. Le Canada nous l'avons développé avec l'aide des Amérindiens et nous l'avons maintes fois défendu sous le régime français et ensuite sous le régime anglais. Ça parle français encore aujourd'hui dans l'Ouest et jusqu'en Colombie-Britannique. 1812 c'était aussi la 2<sup>e</sup> offensive des Américains pour s'emparer du Canada. 40 ans plus tôt, en 1775 les Américains avaient été stoppés devant les remparts de Québec et ensuite sévèrement défaits à Trois-Rivières au pied de la côte à deux

fesses. Washington, alors président des treize colonies américaines, a perdu dans cette première campagne son grand ami, le général Montgomery, mort au pied du Cap Diamant.

1812 serait selon moi la guerre d'indépendance des Orangistes, des Loyalistes et autres qui, ayant été repoussés par les Américains, se sont retrouvés de notre côté de la frontière. Ils ne voulaient pas vivre sous le joug américain et ont opté pour le Canada et

---

## «Restons unis et soyons fiers de nos accomplissements»

---

l'Angleterre. Il y a eu plusieurs batailles importantes autour des Grands Lacs. Le haut Canada a, à son tour, fait les sacrifices nécessaires, a payé le prix et a fortement contribué à sauver le Canada. Je ne peux oublier ce régiment du Nouveau-Brunswick qui, en plein mois de décembre, a marché tout le long du fleuve, est passé devant Trois-Rivières, pour se rendre à temps et participer à la bataille, près de Niagara.

What does Québec want? Cette fameuse question à laquelle encore aujourd'hui on n'a pas répondu, c'est un peu tout ça. Les Canadiens anglais

du Haut-Canada n'ont pas reconnu l'importance de l'effort des Canadiens français dans le développement du Canada. En 1837, l'Angleterre, par cupidité et par de nombreuses maladresses, a fini par exacerber les Patriotes et douze qui, comme beaucoup d'autres refusaient l'assimilation, l'ont payé de leur vie.

Le 21 mai ce sera aussi, cette année, le 175<sup>e</sup> anniversaire des Patriotes. L'occasion est belle, mais les Canadiens anglais qui avaient alors eux aussi, dans le Haut-Canada, un mouvement d'indépendance ne s'excuseront pas d'avoir profité du soutien des Anglais et des torts causés aux Canadiens du Bas-Canada.

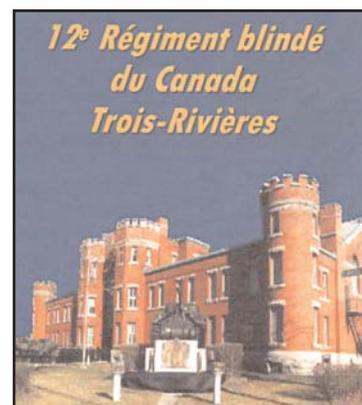
Finalement, on a toujours de la difficulté à se retrouver et le Québec s'est isolé. La question nationale est devenue un faux débat. Nous sommes toujours et malgré tout des Canadiens français. À l'aube d'anniversaires importants, notre Société Saint-Jean-Baptiste devrait, au lieu de nous diminuer, favoriser le regroupement à travers le Canada de tous les Canadiens français qui sont de notre race de découvreurs et de bâtisseurs. C'est ce que nous sommes, restons unis et soyons fiers de nos accomplissements.

**Pierre Bruneau**  
ex-militaire retraité  
Champlain

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2012



Navire Canadien "RADISSON"



SER.	JOUR	DATE	LOCATION	ACTIVITÉ	TENUE
1	Lun	9 jan	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Assemblée de l'exécutif (#1) et installation du Comité du Homard #1 à 10h</b>	Civile
2*	Sam	14 jan	NCSM	<b>Assemblée générale (#1) à 14h suivie d'un goûter</b> Discussion du Calendrier 2012	Légion
3*	Ven	3 fév	Resto #1	<b>Déjeuner Chez Théo RV 09h</b>	
4	Lun	6 fév	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Comité (#2) du Homard à 10h</b>	
5*	Sam	11 fév	Salle & NCSM	<b>PM de quilles à 13h (Salle de Francheville)</b> RV au Bar au Radisson à 16h	Civile
6	Lun	13 fév	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Assemblée de l'exécutif (#2) à 10h</b>	Civile
7*	Sam	25 fév	NCSM	<b>Assemblée générale (#2) à 14h suivi d'un goûter</b>	Légion
8*	Ven	2 mar	Resto #2	<b>Déjeuner Chez Théo RV à 09h</b>	
9	Lun	5 mar	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Assemblée de l'exécutif (#3) à 10h</b>	Civile
10	Sam	24 mar		<b>Assemblée du District #15</b>	Légion
11	Lun	26 mar	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Comité (#3) du Homard à 10h</b>	Civile
12*	Mar	27 mar	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Activité spéciale à 19h suivie d'un goûter</b> Présentation sur Dieppe (19 août 42- 70 <sup>e</sup> )	Légion
13	Lun	2 avr	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Assemblée de l'exécutif (#4) à 10h</b>	Civile
14*	Ven	6 avr	Resto #3	<b>Déjeuner Chez Théo RV à 09h</b>	
15*	Mar	10 avr	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Assemblée spéciale 19h Exposé du Centre de la Famille Valc. &amp; Commémoration de Vimy</b>	Légion
16*	Lun	16 avr	12e RBC	<b>Comité (#4) du Homard à 10h</b>	Civile
17*	Sam	21 avr	Pte du Lac	<b>Cabane à Sucre Chez Dany à 12h ( détails à confirmer – invitation à suivre )</b>	Civile
18*	Sam	28 avr	NCSM	<b>Assemblée spéciale d'initiation à 14h suivi d'un goûter.</b>	Légion
19	Lun	30 avr	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Comité (#5) Final du Homard à 10h</b>	Civile
20*	Ven	4 mai	Resto #4	<b>Déjeuner Chez Théo RV à 09h</b>	
21*	Sam	5 Mai	Félix Leclerc	<b>Party Homards à (18h) (Invitations aux amis) Salle Félix Leclerc au Cap</b>	Rouge
22*	Dim	6 mai	NCSM	<b>Cérémonies de la Bataille de l'Atlantique au Cap en soutien au Radisson (détails à suivre)</b>	Légion
23	Lun	14 mai	12 <sup>e</sup> RBC	<b>Assemblée de l'exécutif (#5) à 10h</b>	Civile
24*	Sam	19 mai	Aéroport	<b>Journée de l'aviation – Tour d'hélicoptères pour les Cadets, Légionnaires et invités enrégistrement/ réservation au préalable une semaine - Briefing sur l'aviation RV à 13h</b>	Choix Béret/ Calottes
25*	Dim	27 mai	Cimetière	<b>Cérémonie annuelle cimetière St-Michel 14h</b>	Légion
26*	Ven	1 juin	Resto #5	<b>Déjeuner Chez Théo RV à 09h</b>	été
27*	AD	AD		<b>Golf (location et détails à confirmer)</b>	
28*	Sam	28 juil	Champlain	<b>Méchoui Chez Pierre &amp; Louise rencontre avec Maurice Robens de Belgique et les Compagnons.</b>	été

\* : Activité pour tous